

ORDRE DES MUSICIENS

« La voix des professionnels de la musique »

Association Loi 1901

Rapport moral – Assemblée Générale du 15 Juin 2025

Que d'évènements se sont produits depuis notre dernière Assemblée Générale ! A moins d'être devins, aurions-nous pu nous attendre à un tel désastre électoral ? Un bouleversement politique tel qu'il provoqua tour à tour la sidération générale puis une situation d'ampleur sans précédent dans la Vème République.

C'était donc dans l'ignorance de ce contexte politique inédit, social, soudain et incertain que l'Ordre Des Musiciens avait engagé plusieurs de ses actions. Pouvions-nous imaginer dans quel climat de morosité et d'abattement notre société serait alors plongée ? Même l'heureuse parenthèse des JO, -dont beaucoup profitèrent de l'évènement pour propager « leur écran de fumées » - n'aura pu masquer la dure réalité et reporter indéfiniment les échéances.

Nos actions sont-elles légitimement pertinentes dans ce nouveau climat de défiance ? Tant de sujets sont devenus si prioritaires et si préoccupants pour nos concitoyens : la faculté à diriger le pays, la sécurité, la défense, la justice, le pouvoir d'achat, la santé, la culture, l'éducation, sans compter une guerre qui s'enlise toujours aux « portes de l'Europe », qu'il n'est pas interdit de se poser la question.

Mais justement le vaste domaine de l'éducation ne devrait-il pas s'imposer comme la priorité des priorités ? Quel est l'avenir de notre société si la construction intellectuelle et spirituelle de notre jeunesse devient à ce point si préoccupante ? Si l'éducation devient sectaire et bafouée un peu plus chaque jour ? Si le laxisme s'installe ? Constatons pourtant que c'est lorsque le désordre et le chaos règnent que se manifeste un besoin urgent de culture et d'éducation. Je ne voudrais surtout pas faire une comparaison hasardeuse entre notre époque actuelle et celle dévastatrice des grandes guerres, mais il m'a toujours semblé paradoxal mais au combien compréhensible que l'être humain éprouve dans les pires moments comme une nécessité vitale d'avoir accès à la culture et au savoir.

« L'artiste est la boussole qui pendant la tempête, marque toujours le Nord... » a écrit Romain Rolland.

C'est sur ces considérations qu'*in fine* et fidèle à sa charte, l'ODM doit continuer d'agir. Notre engagement se doit d'être intact et il n'est pas question de céder ni au découragement ni au renoncement même et surtout si, la société civile et la classe dirigeante semblent se replier sur elles-mêmes devenant par conséquent de plus en plus apathiques. En l'occurrence, nous avons tous constatés que nos diverses sollicitations sont restées « lettre morte », déplorant au passage une impolitesse ambiante qui devient malheureusement la règle. (La moindre des politesses ne devrait-elle pas de répondre à nos courriers ?) Pourtant toutes nos revendications sont louables et légitimes : nous ne réclamons rien de plus que, par souci d'équité, soit appliquée sur tout le territoire, une directive gouvernementale qui faisait la part belle à l'enseignement musical dans nos écoles primaires et secondaires par le truchement du chant choral. C'était sans compter sur le cloisonnement hermétique des administrations, en l'occurrence celle de l'Education Nationale qui « campe sur son pré carré ». Anne Magadur, membre du Conseil National et déléguée départementale de l'ODM a essuyé un refus catégorique de déposer « en main propre » le courrier adressé au recteur d'académie de Nantes au prétexte que notre institution n'en fait pas partie... Les adhérentes et les adhérents de l'Ordre Des Musiciens apprécieront : faire évoluer les habitudes et faire « bouger les lignes » dans notre pays relève du parcours du combattant !

Dans le même ordre d'idées, un article paru dans « la Lettre du Musicien » : « La lente inclusion du handicap dans les conservatoires » titre choc qui interpelle, a mobilisé toute mon attention. A sa lecture, on y apprend que le nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique (le SNOP) a donné des directives dès 2008 pour l'accueil des personnes en situation de handicap dans nos établissements. En 2023, faisant appel au Réseau National Musique et Handicap (RNMH), les rédacteurs d'un nouveau schéma recommandaient de recourir à des « référents handicap » pour un accueil concret des élèves handicapés dans nos conservatoires. On se met à rêver, on s'enthousiasme, on s'enflamme ! mais l'espoir est de courte durée ; en effet, cette préconisation sous forme d'incitation, ne revêt pas de caractère d'obligation et reste suspendue à la discrétion des chefs d'établissements. Raison invoquée : comme toujours un manque de moyens, et surtout l'absence de formations diplômantes... Qu'à cela ne tienne, j'ai donc soumis cet article à notre spécialiste Alain Carré, qui s'est empressé de proposer ses services auprès de tous les conservatoires, mettant son expérience et ses

compétences à leurs dispositions. Et là encore, que croyez-vous qu'il advienne ? Silence radio... Comprenne qui pourra.

En revanche, notre collaboration avec l'association « les Amis de Claude Delvincourt » que préside Damien Top, m'a permis de présenter le concert de Bagnac-sur-Célé en hommage à Joseph Canteloube. Organisé en plein air dans les carrières de Bagnac, ce beau et insolite moment musical a rencontré un vif succès auprès du public.

Enfin, je ne pouvais clore ce rapport moral sans évoquer le grand sujet d'actualité qui occupe tous les esprits, à savoir l'Intelligence Artificielle (IA). En premier lieu, je tiens à vous préciser que la rédaction de ce texte n'est pas le fruit d'une quelconque intelligence artificielle Chat GPT ou autre mais bien le résultat de mes réflexions et de ma rédaction personnelle.

Qu'advient-il de la culture, de l'art et de la musique face à cette révolution technologique ? Grand remplacement ou complémentarité ? Je vous renvoie à l'excellent ouvrage de Luc Ferry qui aborde sous cette question : le titre de son livre, tous les aspects de ce dossier brûlant. Tout un chapitre est d'ailleurs consacré à la créativité de l'IA, notamment concernant l'art et la musique. Doit-on en avoir peur, ou bien s'en réjouir ? Le débat est rude entre les pessimistes et les optimistes ; une chose est sûre, le retour en arrière est impossible. Il serait donc grand temps d'en comprendre réellement les enjeux et de construire une vraie complémentarité humain-machine, une collaboration pragmatique entre la machine et l'homme.

Malheureusement, la France accuse un retard colossal dans ce domaine face aux « géants » que sont les Etats-Unis et la Chine ainsi qu'un vide « abyssal » en matière de législation. Il est urgent d'encadrer cette innovation sous peine de voir des dérives se multiplier dans tous les secteurs de la vie professionnelle.

Dans quelle mesure les métiers de la musique seront-ils demain impactés par l'IA ? C'est la question à laquelle le Comité National d'éthique et de déontologie de l'ODM a pour mission d'apporter des réponses, c'est la raison pour laquelle j'ai souhaité inscrire ce sujet à l'ordre du jour de notre Assemblée Générale.

Pour conclure sur une « note festive », souhaitons un joyeux anniversaire à l'Ordre Des Musiciens pour lequel nous soufflons jour pour jour les quatre-vingt bougies de son existence.

Le Président